**Communiqué de presse**

**Protéger les victimes de violences conjugales**

**est une mission d’intérêt général,**

**elle ne saurait être soumise à une logique de marché.**

(Paris, le 17 novembre 2020) - **Alors que la lutte contre les violences conjugales est officiellement au cœur des préoccupations du gouvernement, ce-dernier veut soumettre la Fédération nationale Solidarités femmes (FNSF) à la concurrence pour la ligne nationale d’écoute, le 3919. Ce projet présente un risque majeur de détérioration d’une écoute engagée pour des dizaines de milliers de femmes victimes soutenues, conseillées et orientées chaque année, chiffre en hausse de 192% sur le premier semestre 2020.**

**Solidarité Femmes, fédération de 73 associations présentes dans toute la France, et ses partenaires signataires de ce communiqué, demandent au gouvernement de renoncer au passage en « marché public » et de renforcer son soutien à la FNSF pour permettre le passage à une écoute 24h/24, 7j/7.**

Les violences faites aux femmes ont été inscrites comme grande cause du quinquennat. Le Président de la République, lors du lancement du Grenelle, le 3 septembre 2019, a rendu visite à l’équipe des écoutantes du numéro national **créé et porté par Solidarité Femmes depuis près de 30 ans avec en appui 12 associations nationales de défense des droits des femmes**. À l’issue de ce Grenelle, le gouvernement a répondu positivement à la demande - formulée à plusieurs reprises par la FNSF - d’ouvrir ce service 24h/24.

Mais le gouvernement, à travers les annonces de Marlène Schiappa puis d’Elisabeth Moreno, actuelle ministre déléguée chargée de l’Égalité femmes-hommes, a décidé de mettre en concurrence le réseau qui gère le 3919, via la création d’un marché public.

La lutte contre les violences et la protection des femmes est une cause d’intérêt général et non une activité marchande à laquelle on peut appliquer les lois du marché.

**Alors que les critères d’attribution d’un marché public sont notamment quantitatifs (nombre d’appels répondus, temps moyen passé par appel, etc.), la démarche actuelle du 3919 concilie une forte capacité de réponse et une écoute extrêmement qualitative et inconditionnelle**: pour les 2 000 victimes prises en charge chaque semaine (7 000 lors du premier confinement), **avec le temps d’écoute nécessaire pour chaque femme**, suivies d’une orientation vers une association locale capable de les soutenir dans la durée**.** Ces appels nécessitent une écoute particulière, une formation et une qualification. Il s’y joue un travail de déconstruction, avec les victimes, des mécanismes à l’œuvre dans les violences sexistes. De surcroît, l’écoute est le premier jalon de la relation de confiance. Quiconque s’est intéressé à l’emprise et aux violences conjugales sait qu’il faut parcourir un long chemin pour en sortir : la qualité de l’accompagnement lors des premiers instants est cruciale. Normer ce temps et le soumettre à une logique de rendement n’aurait aucun sens.

Aujourd’hui, le 3919 fonctionne grâce à une connaissance fine des dispositifs de soutien aux victimes et s’appuie sur un maillage associatif dense, capable de prendre en charge les femmes pour un accompagnement à l’hébergement ou pour un appui psychologique, juridique ou social. Passer **le 3919 en « marché public », c’est prendre le risque de perdre cette richesse et de fragiliser une coordination d’associations engagées contre les violences faites aux femmes.** Même si Solidarité Femmes se voit attribuer ce premier marché, quid de demain ? Sera-t-il confié à un opérateur, qui présentera des coûts moindres, plus de rendement, mais sans engagement pour les droits des femmes ?

Enfin, le timing de ce changement est particulièrement mal choisi en période de confinement. Avec une augmentation des appels de +192 % au 1ersemestre 2020 par rapport à la même période en 2019 (97 481 appels entrants/33 430), nos équipes doivent réserver leurs forces au terrain, d’autant que la crise sanitaire est loin d’être terminée.

**Les signataires appellent donc le gouvernement à renoncer au marché public, et demandent l’allocation des fonds complémentaires pour l'ouverture du service 24/24 en 2021, sous forme d’une convention pluriannuelle d’objectifs et de moyens (CPOM) pour la FNSF comme pour les autres associations partenaires de la ligne d’écoute nationale.** La FNSF rappelle que pour son action, elle est soutenue par l’Etat, mais aussi par des collectivités locales et des fonds privés.

Porte-voix et soutien de centaines de milliers de femmes victimes et de leurs enfants, elles comptent sur le gouvernement pour entendre cet appel et apporter les réponses qu’elles sollicitent depuis plusieurs mois.

Signataires : **La Fédération Nationale Femmes Solidaires (FNSF) - L’Amicale du Nid (ADN) – L’Assemblée des Femmes - L' Association européenne contre les violences faites aux femmes au travail (AVFT) - Chiennes de garde - Le Collectif Féministe Contre le Viol (CFCV) - Le Collectif National pour les Droits des Femmes (CNDF) - La Coordination française pour le Lobby Européen des Femmes (CLEF) - La Fédération Nationale des Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (FNCIDFF) - La Fédération Nationale GAMS (Groupe pour l’Abolition des Mutilations Sexuelles) - Femmes pour le Dire Femmes pour Agir (FDFA) - Femmes Solidaires - L’Institut Women Safe - La Ligue des Droits de l’Homme (LDH) - La Maison des Femmes de Saint Denis – Le Mouvement du Nid (MdN)- Le Mouvement Français pour le Planning Familial (MFPF) - Osez Le Féminisme (OLF) - Réussir l'égalité femmes-hommes - Sida Info Service (SIS) - L’Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux (UNIOPSS) , l’Union Nationale des Familles de Féminicide (UNFF).**

Plus d’informations [www.solidaritefemmes.org](http://www.solidaritefemmes.org/)

**NB**: **« *Mettre en concurrence le 3919, c’est prendre le risque de faire vaciller un réseau national d’associations de terrain et de leurs partenaires* »,** tribune signée par des personnalités [est parue sur Le Monde](https://www.lemonde.fr/idees/article/2020/11/16/mettre-en-concurrence-le-3919-c-est-prendre-le-risque-de-faire-vaciller-un-reseau-national-d-associations-de-terrain-et-de-leurs-partenaires_6059945_3232.html) et une pétition sera lancée dans la journée sur Change.org

**Contact Médias :**

* Erika Campelo, VoxPublic, 06 10 29 52 50, erika.campelo@voxpublic.org
* Laurent Lemaitre, FNSF : 01 40 33 50 87 ou 01 40 33 80 90, communication@solidaritefemmes.org